

Saint-Amé

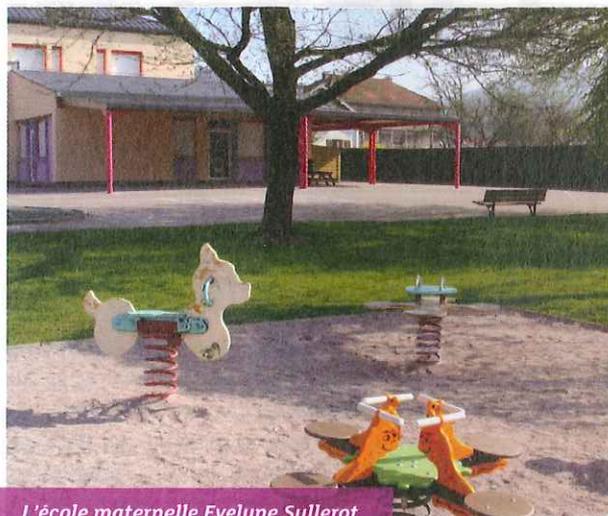


# Des TAP à la pause méridienne

**L**es communes qui ont choisi de placer les temps d'activités périscolaires à la pause méridienne, se révèlent finalement assez rares. Dans les Vosges, la ville de Saint-Amé, peuplée de 2000 habitants, a fait ce choix. « On s'est appuyés sur les recommandations des chronobiologistes indiquant que les enfants retrouvent un pic de concentration vers 14h30-15h. Ce choix était aussi lié à un problème pour assurer le ramassage scolaire en milieu d'après-midi pour les enfants n'allant pas en TAP », décrit Nathalie Giraud, directrice des services périscolaires à la mairie de Saint-Amé. Ainsi depuis septembre dernier, dans les trois écoles de la ville, les enfants participent à diverses activités en début d'après-midi, de 13h30 à 14h05 pour les élèves de maternelle (à l'exception des enfants faisant la sieste) et de 13h30 à 14h15 pour les élèves du primaire. « Ces TAP suivent une pause méridienne de 2 heures, allant de 11h 30 à 13h30. L'après-midi, ce qui change pour les parents, est que désormais les enfants sortent à 16h30 au lieu de 16h ».

## Une palette d'activités étoffée

Bien que les enfants ne puissent choisir leur activité, le projet éducatif de ces TAP ne manque ni de diversité ni d'innovations. L'un des modules intitulé « Moi, ma commune, mon quotidien » comprend ainsi des visites des services techniques de la ville (fonctionnement de la sirène, des réseaux d'eau...). Le thème « art et culture » se décline par des initiations à la découverte de la carte et boussole, la fabrication de maracas, la découverte de la musique classique... « Il y a aussi du théâtre, des contes, de la zumbatomic que les enfants adorent, des randonnées, une chorale. On fait également intervenir des parents pour qu'ils expliquent leur métier. L'autre jour, une personne malgache est venue parler de sa culture. Pour nous, ces TAP sont une fenêtre ouverte vers une culture générale, favorisent les échanges humains et les liens sociaux » énumère Nathalie Giraud. « Sans compter l'effet miraculeux des jeux de société collaboratifs où l'on voit certains enfants, habituellement en difficulté en classe, réussir et se sentir valorisés ».



L'école maternelle Evelyne Sullerot de Saint-Amé.

## Aucun TAP dans les classes

A dire vrai, Saint-Amé, pour appliquer la réforme, avait quelques cartouches d'avance. Dotée d'un PEL (projet éducatif local) et d'une collaboration depuis plus de huit ans avec la Ligue de l'enseignement des Vosges, la commune disposait déjà d'un réseau d'animateurs. Trois jeunes supplémentaires sont cependant venus renforcer le dispositif : un emploi d'avenir et deux jeunes en service civique. « Pour la mairie, les frais ont été surtout dans ces embauches, le paiement des heures supplémentaires pour le personnel communal et les intervenants ainsi que l'achat de matériel », liste celle qui a coordonné la mise en place de la semaine de 4,5 jours à Saint-Amé. « Cependant, en se déclarant en ACM (accueil collectif de mineurs), on a pu avoir des aides de la CAF ». De même, Saint-Amé possédait d'ores et déjà des infrastructures d'accueil pour les loisirs. « Ainsi tous les TAP se déroulent en dehors de l'école. Les enfants s'y rendent à pied. C'est très important pour nous que ces animations aient lieu dans un contexte non scolaire, pour créer une vraie coupure, lâcher le côté intellectuel de l'école ». Résultat, juste quelques mois après la mise en place de la réforme, 120 enfants sur 142 participent à ces activités. « Les enfants ont envie de venir. Il y a un effet bouche-à-oreille et boule de neige », indique Nathalie Giraud, qui espère bien pouvoir encore améliorer le dispositif, notamment les temps de transition classe-TAP.